



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE de FRONTON

Mr le Maire de FRONTON - 1 Esplanade de Marcorelle – BP 3 – 31620 FRONTON
Tél : 05.62.79.92.10 M@il : contact@mairie-fronton.fr
Siret : 21310202300016

Objet du marché

RENOVATION TERRAIN SYNTHETIQUE TERRAINMATRASSOU – 31620 FRONTON

Lieu d'exécution

- Dans l'enceinte du lycée Pierre Bourdieu à Fronton – Route de Villaudric 31620 FRONTON

Délai d'exécution

Le délai global pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 3 mois : travaux durant les vacances scolaires de juillet et août pour une finition complète et parfaite avant la rentrée du lundi 2 septembre 2024.

Procédure

Procédure adaptée ouverte. Article L. 2123-1 du Code de la Commande publique.

Conditions de participation

- Aptitude à exercer l'activité professionnelle : DC1, déclaration sur l'honneur au regard des articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11 du Code de la commande publique, respect article R2143-3 du code de la commande publique pour l'emploi des travailleurs handicapés, copie du jugement si redressement judiciaire, habilitation du mandataire par ses co-traitants le cas échéant, justificatif habilitation pour engager le candidat (extrait KBIS, etc.)
- Capacité économique et financière : CA des trois derniers exercices disponibles, attestations assurance civile et décennale, attestation d'assurance nominative d'intervention de chantier (uniquement pour les lots concernés par le réemploi)
- Capacités techniques et financières : DC2, déclaration effectif et encadrement des trois dernière années, liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années (plus de cinq ans seront pris en compte), qualifications professionnelles de type QUALIBAT ou équivalent, preuve de la qualification pouvant être apportée par tous moyens (Liste QUALIBAT à retrouver dans le règlement de la consultation), déclaration outillage, matériel et équipement technique.

Dans le respect de l'article 51 de l'ordonnance du 23 juillet 2015, ne pourront pas participer au marché les candidats faisant l'objet d'une exclusion de droit prévue aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique.

Modalités de présentation des offres

- Par catalogue électronique : non
- Variante obligatoire : non
- Possibilité d'attribution sans négociation : oui

Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 60 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite et modalités de dépôt des offres

Les offres doivent être obligatoirement déposées de manière dématérialisée sur le site www.marches-securises.fr **avant le 21/05/2024 à 10 heures.**

Le contenu des offres est fixé au RC.

Jugement des offres et critères de jugement des offres

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R. 2152- 1 et R. 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres.

CRITERES

- | | |
|---------------------|-----|
| 1- Prix | 50% |
| 2- Valeur technique | 50% |

Informations complémentaires

L'ensemble des pièces est à remettre obligatoirement en langue française, à défaut traduction assermentée.

Recours

Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 TOULOUSE CEDEX 07.

Tél : 05 62 73 57 57

Fax : 05 62 73 57 40

Email : greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Date et modalités d'obtention des dossiers de consultation

Le dossier est disponible à compter du **18/04/2024**.

Le dossier de consultation complet est disponible gratuitement par téléchargement sur **www.marches-securises.fr** (dématérialisation obligatoire depuis le 1^{er} octobre 2018).

Contact et renseignements

- Sur **www.marches-securises.fr**